



**Aide à la prédication**  
**Dimanche 8 octobre**  
**Exode 20, 1-17.**

Jean-Mathieu Thallinger  
Dynamique Mulhousienne

**J'étais libre et je ne savais pas**

**Dix commandements ou dix paroles ?**

Il est de bon ton, dans une prédication actuelle, de rappeler que la tradition juive ne parle pas de dix "commandements" mais de "dix paroles", en se référant à *Exode 34,28*, où elles sont nommées, en effet, "Eser Babar", dix paroles.

Parce qu'il ne faut surtout pas de contrainte en religion. Parce que l'Eglise doit expier son supposé moralisme bimillénaire.

Je me demande à ce propos si dénoncer le moralisme n'est pas du moralisme. Et je me demande aussi si je ne suis pas moraliste en dénonçant le moralisme de ceux qui dénoncent le moralisme.

Moralisme ou autoritarisme. Nous ne supportons aucune forme de ce qui pourrait ressembler à une contrainte. On ne peut pas ordonner d'aimer, on ne peut ordonner de croire, on ne peut pas ordonner de ne pas tuer.

Tout est liberté. Alors nous scrutons l'autoritarisme que nous ne supportons pas chez les autres pour mieux nous soumettre à des idéologies que nous pensons librement choisies même si elles sont tout aussi enfermantes que celles que nous rejetons. La différence est que nous préférons choisir nos contraintes. Ou bien, nous refusons la

contrainte d'autrui mais ne dédaignons pas imposer notre propre autoritarisme à autrui au nom de nos convictions personnelles.

L'enjeu de ces dix paroles ou dix commandements est la liberté, et même si nous refusons de le voir ou de le reconnaître, ce qui nous insécurise dans la foi, c'est qu'elle suppose un bond de confiance dans le vide. Nous préférons parler de la liberté en restant sur le bord plutôt que d'oser la vivre.

Alors, paroles ou commandements ?

Le débat me semble futile et inutile. Parce que la manière de les nommer ne changera en rien leur contenu. Qu'ils aient été formulés par Dieu à Moïse puis par Moïse aux Israélites sur le mode de la conversation amicale, qu'ils aient pris les atours d'une injonction, d'un interdit ou d'un contrat, là n'est pas l'enjeu.

Si avaler du poison tue, que je te l'interdise ou que je te propose gentiment d'éviter de le faire ou que je te promette une prime si tu ne le faisais pas ne changerait rien au fait que le poison tue.

De la même façon, nous savons tous que cambrioler une banque peut mener à l'emprisonnement, si on est découvert. Je ne connais pas de société qui ne réprime le vol, mais je n'en connais pas non plus qui ait jamais réussi à l'empêcher par la seule formulation de lois et de peines afférentes. Là n'est pas non plus l'enjeu.

Ainsi, au lieu de ratiociner sur la manière dont Dieu pourrait s'adresser à nous, si nous nous contentions d'en apprécier le fond ?

Les dix commandements ou dix paroles sont un code de Loi, n'ayons pas peur du mot.

Si, en effet, *Exode 34, 18* les nomme "paroles", il les nomme également "paroles de l'alliance" (*Beriyth*), comme un contrat définissant droits et devoirs de deux partenaires. Plus loin encore (v 34), il est écrit : *Moïse disait aux enfants d'Israël ce qui lui avait été ordonné* (Tsavah), du même mot employé en *Genèse 2, 16* : *L'Eternel Dieu ordonna* (Tsavah) à l'homme : « Tu pourras manger de tous les arbres du jardin ».

Ordre, conseil, contrat, commandement, recommandation... là n'est pas l'enjeu.

Quant à la façon dont on pourra faire respecter la Loi, punir plus moins sévèrement sa transgression, cela relèvera de choix sociopolitiques mais cela n'est toujours pas l'enjeu ni l'objet du texte.

Trop souvent peut-être, l'Eglise, plus encore que de s'être montrée moraliste, s'est plus insidieusement située comme pseudo psychologue : présentant aux fidèles selon les époques et les contextes un Dieu parfois bienveillant, parfois ferme ou sévère, parfois doux ou indulgent. Les bons conseils bienveillants peuvent être aussi autoritaires que des contraintes indiscutées.

Mais quelle que soit la pédagogie employée, la première conviction que le texte biblique nous apporte, c'est que le respect de la Loi sera de toute manière voué à l'échec, quoi que nous fassions. Il n'est que de lire la suite du texte, étonnante.

C'est la réception - ratée - des premières tables de la Loi, que célèbrent les juifs lors de la fête du Yom Kippour, qui vient d'avoir lieu les 24 et 25 septembre dernier.

Cette fête célèbre le souvenir du retour de Moïse du mont Sinai auprès des Hébreux, les découvrant en adoration devant un veau fabriqué de leurs mains. De colère, Moïse brisera les tables, retournera auprès de Dieu pour implorer son pardon, qu'il obtint ainsi qu'un second exemplaire des tables. C'est cet événement que commémore et actualise la fête du Yom Kippour : le pardon renouvelé de Dieu.

Retenons que les 10 commandements ont commencé par être transgressés; avant même d'avoir été présentés au peuple.

Nous pourrions arguer peut-être que selon le principe de non rétroactivité du droit, les Israélites n'ont pas trahi les 10 commandements puisqu'ils ne les connaissaient pas encore. Leur faute serait donc amoindrie, ils pouvaient plaider l'inconscience, la non intentionnalité.

Certes considérons alors que cet épisode confirmait combien la Loi était nécessaire pour protéger les hommes de leur propension naturelle à la religion et à l'idolâtrie. Et, si ce n'était la première, ce ne serait pas la dernière transgression de la Loi.

Peut-être même que la fonction première de la Loi est de manifester qu'elle peut être transgressée.

C'est la définition la plus haute peut-être de la liberté : permettre la transgression de la Loi. Je suis libre de transgresser la Loi, et je suis libre de ne pas le faire. Mais ne pas le faire est la manière d'exprimer le plus fortement la plus haute sa liberté. Je suis libre de faire le mal, mais je serai encore plus libre si je choisis de ne pas le faire.

## **Le don de la Loi est le don de la liberté**

L'enjeu n'est pas de se demander ou de discerner "comment" faire respecter ces commandements pour être libres mais de comprendre que nous sommes déjà libres.

Le poète juif d'origine égyptienne, Edmond Jabès, dans "Le livre des Questions", écrit : « la liberté, fut, à l'origine, gravée 10 fois dans les tables de la Lois ».

Il ajoute : « dans un passage de Pirquè Avoth, traité rabbinique du IIème siècle, un rabbin cite *Exode 32,16* : *les tables étaient l'œuvre de Dieu et l'écriture était l'écriture de Dieu gravée sur les tables*, et commente ce verset par ces mots : *ne lisez pas "harouth" (gravée) mais "hérouth" (liberté) . »*

Le jeu de mots est signifiant. Quelle est la fonction de la Loi selon la Bible ?

Elle est de garantir, de produire la liberté.  
Parce que la Loi protège de l'arbitraire.

La différence entre l'esclave et l'homme libre est que le premier est soumis à la Loi arbitraire de son maître, le second est soumis à une Loi collective qui s'impose à tous.

Selon les sociétés, les périodes de l'histoire, il n'en a pas toujours été ainsi. Les luttes pour l'égalité ne sont certainement pas achevées, elles se reconfigurent et progressent à chaque génération.

Mais le fondement de la liberté est d'abord conditionné par l'affirmation de l'égalité indistincte de tous devant la loi.

De ce point de vue, ces dix commandements sont radicalement l'expression de la plus haute liberté. Nous remarquons en effet qu'ils ne définissent pas une loi distincte pour les hommes et une autre pour les femmes, ni pour les adultes ou pour les enfants, pour les étrangers ou pour les indigènes, pour les riches ou pour les pauvres. La Loi des dix commandements se propose universellement à toute personne humaine.

### **Des commandements surnaturels**

Qui n'a pas souri en pensant au péplum de Cecil B. De Mille et à ses artifices qui nous semblent artificiellement grossiers ?

Pourtant, métaphoriquement, la représentation de l'événement n'est pas plus fautive que si un lecteur post-moderne interprétait l'événement en expliquant que cette révélation s'est faite dans l'intimité du cœur de Moïse et que les trompettes, la fumée, les éclairs n'étaient qu'une manière symbolique de décrire l'état de sidération de l'homme bouleversé par l'énergie divine.

Il n'y a pas, et le livre de *l'Exode* le dit par ailleurs, de bonne manière de décrire l'intervention de Dieu.

Comme il n'y a pas de bonne manière d'interpréter les dix commandements. Les exégètes se sont escrimés depuis des siècles à en extraire du sens, à les classer en commandements qui concernent la relation de l'homme à Dieu, ou bien en commandements qui concernent les relations entre les hommes. Étaient-ils dix ? Pourquoi ? Ou onze ? neuf ?

Ces ratiocinations pourront tout à fait donner à penser, occuper du temps de prédication pour les cerveaux disponibles au culte, mais ce sera considérer que l'intelligence humaine pourrait se hisser à la hauteur de l'intelligence divine, et que nous pourrions, par la raison humaine, expliquer la volonté divine.

Je préfère me dire que ce texte est habité par une intelligence surnaturelle. Que l'intelligence, la raison, la logique, le génie même des

hommes demeureront toujours trop limités pour pouvoir expliquer, comprendre la portée de ces paroles.

Avant de vouloir les commenter, je commence par me rappeler qu'ils sont donnés par Dieu, et, à ce titre, ils sont une parole donnée pour vivre. Plus exactement : une parole donnée pour vivre libre.

Le poison tue, le vol conduit en prison. Nul besoin de comprendre dans un premier temps la cause de cela. L'intelligence pourra s'exercer dans un second temps bien sûr, pour chercher un antidote, pour considérer les conditions psychologiques, sociales, politiques qui mènent à commettre un crime ou délit.

### **Je suis libre et je ne le savais pas**

Comme Jacob à son réveil, je comprends que Dieu est là et que je ne le savais pas.

La lecture des commandements me révèle que j'étais libre et je ne le savais pas.

Les commandements sont d'abord des révélateurs de notre liberté.

Le poète persan Rûmî (du XIII<sup>ème</sup> siècle) écrit : *Pourquoi restes-tu en prison, quand la porte est si grande ouverte ?*

Avons-nous essayé de pousser la porte de nos prisons ?

Avons-nous essayé de nous présenter devant nos pharaons pour leur dire : *Le Seigneur, Dieu d'Israël, te donne cet ordre : « Laisse partir mon peuple dans le désert. Là, il doit célébrer une fête en mon honneur ». Je suis libre, tu ne peux me retenir.*

Avons-nous osé faire le premier pas devant la Mer qui s'étend devant nous et semble nous boucher l'avenir ? Comment pourra-t-elle s'ouvrir devant nous si nous ne faisons pas le premier pas, de confiance, si, comme Moïse, nous n'élevons pas le bâton et la main pour en appeler à Dieu dans notre vie ?

Ne sommes-nous pas souvent des prisonniers qui nous créons nos propres geôliers, nos pharaons imaginaires, nous laissant inspirer par de pseudos dieux qui ne veulent pas notre liberté ?

"Tu n'auras pas d'autres dieux (d'autre dieu) devant ma face"